

BIENTÔT UN CREMATORIUM A ORCHIES

Dominique Bailly, maire d'Orchies a ouvert ce dernier conseil municipal par une déclaration d'importance : « Nous ne sommes pas retenus pour le Tour de France 2010. Mais j'ai eu Christian Prudhomme, organisateur du Tour, au téléphone qui m'assuré que les espoirs d'Orchies et de Tournai ne seraient pas toujours déçus. Avec le bourgmestre de Tournai, nous avons redéposé notre candidature et nous préparons pour le Tour 2012. » Les deux villes et leur comité de soutien ne baissent donc pas les bras et continueront à travailler pour accueillir le Tour dans deux ans.

La première décision du conseil municipal concerne la vente du site du Petit Gazon à Bussang. Le choix municipal s'est orienté vers une diversification des offres de séjours envers les enfants et les adolescents et de nouvelles destinations ont été retenues. La Commission départementale de sécurité des Vosges, qui a visité les lieux en février 2009, a donné un avis défavorable à la poursuite de l'activité hébergement de l'établissement. Des travaux de remise aux normes sont obligatoires et auraient nécessité un investissement de 100 000 euros. Le conseil municipal décide donc de vendre le site à une association qui gère une autre structure d'accueil. Il faut savoir que la municipalité investissait chaque année près de 85 000 euros pour faire fonctionner le site. Le projet éducatif ayant changé, il devient obsolète de conserver une telle structure et d'engager des frais supplémentaires pour sa mise aux normes.

Le deuxième point important portait sur l'étude faisabilité d'un crématorium. La création d'un crématorium sur le territoire orchésien permettra de répondre à un besoin grandissant des opérateurs funéraires et des habitants résidants sur un secteur géographique qui dépasse nettement les frontières de l'Orchésis. En effet, les crématoriums les plus proches sont tous situés à plus de 30 mn de trajet. Pour la population orchésienne, l'offre d'un service de crémation sur le territoire permettra de mettre un terme à des déplacements importants et onéreux. « Il est anormal que des familles soient contraintes d'attendre quelques fois six jours pour la crémation de leur proche. La distance génère un coût plus important et des déplacements contraignants, déclare Dominique Bailly. Il convient de répondre aux besoins de ces familles et d'offrir ce nouveau service à nos concitoyens, puisqu'en effet, il s'agit réellement d'un service public. » L'étude de faisabilité lancée a conclu à la viabilité d'un équipement de ce type à Orchies. La parcelle située à côté du cimetière, récemment achetée par la commune, accueillera la nouvelle structure. Le financement ne pouvant être pris en compte par la commune, la gestion serait opérée par le secteur privé. L'entreprise retenue réalisera l'équipement et le gèrera mais suivra le cahier des charges de la commune. Ainsi, la municipalité souhaite que la création de ce centre funéraire offre aux familles un équipement de qualité comprenant des locaux qui permettront, par l'expression des rites funéraires, la réalisation d'hommage aux défunts dans la plus grande dignité, et dans la proximité.

Enfin, au moment des questions diverses, le conseil municipal, hormis l'opposition, a voté une motion affirmant que la Poste appartient à toutes et à tous. Considérant que le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social, et que le gouvernement et la direction de la Poste envisagent de changer le statut de l'établissement public afin de le transformer en société anonyme, les élus orchésiens demandent que le service public postal soit maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire. Il se prononce pour le retrait du projet de loi postale 2009 et demande la tenue d'un referendum sur le service public postal. Les élus et militants de la gauche orchésienne se sont d'ailleurs mobilisés ce week end sur les marchés pour sensibiliser la population aux dangers d'une telle privatisation.